Fédération Photographique de France

COMPTE-RENDU

SESSION PLÉNIÈRE DU CISP DU 27 SEPTEMBRE 2025

Nom	Fonction	Collège	Présent	Diffusion
BASTIDE Christine	Resp. Département Formation	3ème	X	X
BEAURAIN Alain	Commissaire Livre Auteur		X	X
BENHAMOU Stéphane	Secrétaire Général & Resp. Département Informatique	1er	X	X
BOI Marcel	Resp. Département Communication	3ème	X	X
BOUVERNE Marc	Président UR24		X	X
BRÉARD Serge	Trésorier-Assistant	1er	X	X
CAMUS Gérard	Président UR19		X	X
CANONNE Laure	Future Présidente UR18		Excusée	X
CARAMELLO Philippe	Adjoint Département Formation	-	X	X
CARAMELLO Sylvie	Département Label & Distinctions		X	X
CHABONAT Alain	Trésorier-Adjoint	1er	X	X
CHARLEMAGNE Didier	Président UR16		Excusé	X
CHASSELOUP Jean-Claude	Rattaché Département Événementiel		Excusé	X
CHERIOT Thierry	Responsable Galerie Vallès		X	X
CHICH Francine	Présidente UR13		X	X
COUPEAU Didier	Président UR03		Excusé	X
DEVERS Christian	Commissaire Papier Monochrome		X	X
DUVAL Frédéric	Président UR05		X	X
FIANCETTE Jean-Marc	Commissaire Audiovisuel		X	X
GASTALDI Dominique	Président UR 11 & Vice-Président UR	2ème	Excusé	X
GOMEZ-VARONA Thierry	Responsable Département Partenariat	3ème	Excusé	X
GOYER Didier	Président UR20		X	X
GURY Dominique	Adjoint Département Informatique	-	X	X
HOUMAN Rob	Commissaire Papier Couleur		X	X
HOUSSAYE Pascale	Chargée de Mission Webconférences Auteurs		X	X
JACQUART André	Chargée de Mission Un mois, Un auteur		Excusé	X
LABRUYÈRE James	Resp. Département Compétitions – Président UR04	3ème	X	X
LAMBERT Daniel	Président UR 21	2ème	Excusé	X
LE CABEC Pierre	Président UR22		X	X
LEBRUN Philippe	Président UR23		X	X
LEMOINE Dominique	Chargé de Mission Assurances		X	X
LEMOINE Joël	Président UR06		X	X
LOPEZ Jean-Pierre	Commissaire Nature Papier		X	X
LUCAS Jean-Pierre	Président UR15		X	X
MACCARI Maurice	Commissaire IP Couleur		X	X
MARCHAND Michel	Président UR17	2ème	X	X
MARTINEZ Thierry	Futur Président UR24		X	X
MATHIEU Dominique	Secrétaire Général Adjoint		X	X
MONDIÉ Fabienne	Présidente UR 10 & Adjointe de Rédaction La Lettre	2ème	X	X
MOREDA Florent	Charge de mission – Salon de la Photo		X	X
MORIO Françoise	Président UR12		X	X
MÜHLHOFF Olivier	Charge de Mission – Webconférences Partenaires		X	X
PERNAUDAT Yves	Référent Bibliothèque - France Photographie		X	X
PEYROT-CHEVRY Gisèle	Présidente UR09		X	X
PIRES DIAS José Manuel	Resp. Département Labels & Distinctions	-	X	X
PRUVOT Alain	Rédacteur en chef France Photographie		X	X
PRUVOT Danièle	Présidente UR 01 & Resp. Département Publications	2ème	X	X

Nom	Fonction	Collège	Présent	Diffusion
PUERTO Christophe	Commissaire Adjoint Jeunesse		X	X
REBOTIER Max	Commissaire Super Challenge		X	X
ROCHET Bernard	Président UR07		Excusé	X
ROEDSENS Dominique	Commissaire Quadrimage		X	X
SAJOUS Marie	Commissaire IP Nature		X	X
SALEILLES Jean	Président	1er	X	X
SAUNIER Dominique	Commissaire IP Monochrome		Excusé	X
SIGNORET-DUSSUTOUR Chantal	Vice-Présidente, Présidente UR14 & Resp. Département Événementiel	1er	X	X
STEHLY Pascal	Trésorier Général	1er	X	X
TOUTALIAN Roselyne	Commissaire Reportage		X	X
VILLEQUEY Michel	Président UR08		X	X

La session plénière débute à 9h00.

INTRODUCTION PAR JEAN SALEILLES

La séance démarre à 9h par un mot d'accueil du Président qui remercie tous les participants et fait un rappel sur tout le chemin parcouru depuis 6 ans avec toutes les évolutions qui ont été réalisées par l'ensemble de l'équipe.

Sans être exhaustifs les points soulignés ont été les suivants :

- Sur les 15 membres du CA, seules 5 personnes sont présentes depuis 6 ans et 10 nouvelles personnes en font maintenant partie,
- Le 2ème collège a été totalement renouvelé,
- Il y a eu beaucoup d'idées, de transversalité tant dans le mode de prise de décision que pour l'arbitrage qui est fait après partage,
- Pas de question sans réponse,
- Passage de 2 CA par an à 1 CA mensuel pour mieux construire et partager,
- Seul 8 Présidents d'UR sur 25 le sont depuis 6 ans, pour les Commissaires le changement est un peu moins puisqu'il en reste 9/15.
- Mise en place du vote électronique,
- Mise en place de visioconférences, depuis la Covid
- Changement de la secrétaire
- Travaux sur le local FPF pour valoriser l'image de la FPF et le rendre accueillant pour des expos, espace qui ne demande qu'à être utilisé,
- Transparence de la comptabilité avec une réelle visibilité mensuelle
- Création d'exposition et des séries de prestige,
- Plus de photos dans les rues, plus de bâches, donc plus de visibilité
- Le congrès a été modifié en Festival (le dernier étant Martigues)
- Actualisation du contrat de la SACEM
- Possibilité de diffuser des vidéos sur le site qui a beaucoup évolué,
- Développement des réseaux sociaux, même si le nombre de followers et d'actions sur ce qui est publié est en deçà des attentes,
- Mise en place des réunions des Président d'UR, moment fort pour les UR, il faut néanmoins trouver un moyen pour qu'il y ait plus de liaison entre ces réunions et la FPF.

Tout cela demande un fort investissement humain et du budget. Jean insiste pour que l'on communique sur ces éléments pour faire comprendre que 68 personnes bénévoles s'activent pour faire vivre la Fédération, avec du renouvellement et de la représentativité féminine qui permet d'avoir un regard différent. Il souhaite également que l'audiovisuel soit autant représenté car il fait partie de la FPF.

Différents échanges se sont enchainés pour évoquer :

- Profiter de la Fête de la Photo en octobre pour que chaque UR utilise ce moment pour créer un événement identifiable FPF,
- Mise en place d'un tableau pour les distinctions avec un réel suivi par Dominique Gastaldi,
- Travail important sur la gestion des compétitions avec une revue totale du livret des compétitions notamment pour évoquer la problématique autour des œuvres d'art et de l'architecture,
- Nécessité d'une présence fédérale sur toutes les compétitions pour soutenir le commissaire et voir ce qui peut être amélioré. Il peut également remettre un florilège car c'est un cadeau FPF et non du club organisateur. Pour le club organisateur il y a des diplômes mais il est bien également d'offrir un abonnement à France Photographie,
- Les florilèges arriveront en fin d'année pour les souscripteurs, mais seront présents au salon de Paris ainsi qu'à Montier-en-Der. La vente du Florilège doit être au bénéfice du Département Publications afin que comptablement on puisse juger de l'équilibrage des comptes. Le Florilège ne dégage pas de marge, c'est une diffusion qui participe à la visibilité de la FPF et une mise en avant des auteurs fédérés,
- Les sélections des photos pour *France Photographie* sont faites par un comité de rédaction élargi à 7/8 personnes lors d'un moment convivial où des arbitrages sont fait pour répondre à la ligne éditoriale. Le 300ème numéro arrive, il faudra prévoir une communication spécifique. C'est un support papier important (que n'ont pas forcément d'autres fédérations, comme la FIAP)
- *Un mois, Un auteur* a connu des hauts et des bas mais on arrive au 100ème auteur. C'est un travail important mais malheureusement pas assez regardé 700 vues alors qu'auparavant, il y en avait plus de 3000. Peut-être renforcer la communication sur la page d'accueil ?
- Le budget alloué aux clubs organisateurs des compétitions est passé de 250 à 400 €. Il faut penser à faire des demandes de subventions et voir également avec les partenaires pour aller au-delà de ce budget.
- La présence sur les festivals a été amplifiée, pour le salon de Paris, Dominique Mathieu a passé la main à Florent Moreda qui devient Chargé de Mission. Salon avec 5000 à 6000 visiteurs. Il y a également Montier-en-Der où la surface a été augmentée, et renforcée par l'exposition de bâches à l'extérieur pour mettre en avant les auteurs de la Coupe de France. Sans parler du Festival de l'Oiseau, Spot Nature, l'Aubrac avec 2500 à 3000 visiteurs, Montignac, Château-Thierry, Perpignan avec une très forte présence de la FPF.
- Tous ces éléments pour un prix de la carte fédérale de 40€ (+ 2€ en 6 ans) alors que les prestations ont largement augmenté, il faut y rajouter le don de livres à chaque UR, soit environ 80€/UR.

TRÉSORERIE

Pascal Stehly aborde la santé financière de la Fédération. Il présente le compte de résultat qui affiche un excèdent d'environ 9.000€, à mettre en regard du bilan de trésorerie, qui lui affiche un léger déficit. Le chiffre des adhésions était en baisse sur l'exercice précédent ce qui a conduit à perdre environ 23.000€ de recettes.
À date de la plénière, le chiffre des adhésions présente une légère amélioration par rapport à l'exercice précédent (2407 contre 2088 la saison passée).

UNIONS RÉGIONALES

Jean Saleilles prend la parole en l'absence de Dominique Gastaldi concernant les Unions Régionales. Il évoque notamment quelques aspects fiscaux et la bonne utilisation, mais qui peut encore progresser, du rescrit fiscal dont les gains pour la Fédération sont autant de moyens pour investir dans des services aux adhérents. Jean rappelle également quelques aspects administratifs comme le paiement des notes de frais qui doivent être envoyées le mois suivant l'événement et pas plusieurs mois après, la fin de la gratuité du remplacement des cartes en cas de perte.

Cette évocation permet de faire la transition vers le projet de dématérialisation des cartes pour proposer à la fois un support sur téléphone mobile et une impression de carte mise à disposition des adhérents au travers de leur espace

personnel. Le projet de transformations des unions régionales vers des délégations régionales unifiées dans la Fédération est également annoncé et sera plus amplement discuté lors de la réunion de l'après-midi des Présidents d'UR.

Sur proposition de Rob Houman, la FPF a validé la mise à disposition de photos issues des compétitions pour une diffusion avec la Belgique sous condition que les auteurs soient informés de cet envoi et du lieu. L'idée de réciprocité, voire l'organisation d'une exposition européenne est à étudier. Cela fait suite à des échanges déjà en place, côté Dominique Gastaldi avec l'Italie et la Suisse et à des échanges avec l'Espagne, l'Andorre côté Jean.

Jean finit en évoquant la transformation des règles concernant les participants Open aux compétitions. Une première participation sera gratuite, la seconde de 20€ versés à l'Union Régionale, la troisième obligera à adhérer à la Fédération. Cette actualisation vise à mettre en cohérence une même pratique sur toutes les régions et cette modification est la résultante d'une question posée l'an dernier en CISP par Jean, qui a fait son chemin dans les UR et qui voit un arbitrage par le CA, nous sommes sûr de la coproduction, un exemple à suivre pour bien démontrer que le CA n'agit pas de son propre chef, mais bien après avoir entendu les UR.

Secrétariat Général / Département informatique

Stéphane Benhamou et Dominique Gury font le point sur le département informatique. Ils se félicitent que, grâce aux évolutions demandées, le nombre d'interventions soit en baisse au fil des ans. On est passés de 400 interventions en 2023 à environ 250 en 2025.

Stéphane et Dominique rappellent également que les 60 évolutions mises en œuvre chaque année sont le fruit d'un travail collectif, sur proposition d'adhérents de clubs, présidents d'UR ou de commissaires et qu'il est important de continuer à faire vivre ces outils pour fluidifier nos diverses interventions sur ces derniers.

Concernant le Secrétariat Général, Stéphane évoque les projets en cours concernant la mise en conformité règlementaire du siège, ainsi que la partie d'optimisation administrative mise en place.

Département événementiel

Chantal rappelle que le département événementiel est constitué de 4 personnes : Jean-Claude Chasseloup qui gère le côté technique (impressions, transport du matériel pour les festivals), Jacques Piffret qui met en page les tirages, Marc Breton qui s'occupe des séries et du matériel au siège et lors des festivals. Bernard Bourguignon nous a rejoints pour l'envoi des certificats aux auteurs exposés. Florent Moreda est rattaché à ce département en tant que Chargé de Mission du Salon de la Photo de Paris.

Le département gère le prêt d'une cinquantaine d'expositions Prestige à destination des UR et clubs emprunteurs. Chaque année, une vingtaine de Festivals et salons exposent nos séries sur bâches, Dibond ou PVC. Dans certains, un stand de présentation de la FPF, avec vente des publications, France Photographie et Florilège, est tenu par un ou plusieurs représentants de la Fédé.

Les projets prévus pour la saison sont les suivants :

- création d'un tableau annuel des Festivals, avec un responsable local pour chacun, et un budget spécifique alloué dans le BP,
- nécessité d'avoir un planning établi sur le long terme pour faire passer une série directement à l'emprunteur suivant sans le faire transiter par le siège et économiser des frais d'envoi,
- finalisation du système informatique de réservation des séries par la boutique,
- suite de la recomposition de certaines séries et renouvellement de celles qui sont abîmées,
- dans le futur, nécessité de repenser le système d'emballage des séries pour le rendre plus solide et protecteur.

Département Communication

Marcel Boi présente l'organigramme en vidéo de la Fédération qui sera prochainement disponible pour tous. Il rappelle qu'il est important que tous jouent un rôle actif sur les réseaux sociaux de la Fédération en rediffusant, et en apposant des commentaires. Il regrette aujourd'hui le taux peu élevé d'engagement sur ces réseaux.

DÉPARTEMENT COMPÉTITIONS

James Labruyère indique que le guide des compétitions est en cours de validation et qu'il manque seulement quelques annexes en cours de préparation avec notre avocat concernant le droit d'auteur. Les principales modifications concernent sans être exhaustif, les doublons, les sanctions, le nombre de clubs en N1 et Coupe de France, l'évolution des prix remis aux lauréats, les médailles et diplômes, des modifications sur le repêchage de clubs, l'utilisation de texte au format jpeg dans les concours de type série, le passage du nombre de photo du reportage à 8/10 photos.

L'intégralité de ces modifications se retrouve dans la nouvelle mouture du guide des compétitions 2026.

DÉPARTEMENT LABELS & DISTINCTIONS

Sylvie Caramello et José Manuel Pires Dias présentent le département. Quatre personnes le composent :

- Catherine Juillerat
- Sylvie Caramello
- Éric Causse
- José Manuel Pires Dias

Cette nouvelle équipe reprend l'intégralité du travail réalisé précédemment par Alain Wittezaële. Le département se charge de valider les demandes de Patronage FPF, les demandes de distinctions FIAP et FPF.

Alain est encore actif sur les dossiers de demandes de distinctions FIAP sur cette année 2025. Il cessera son activité fin décembre 2025. José Manuel tient à lui renouveler ses remerciements pour le travail réalisé et le temps qu'il passe encore à lui transmettre ses connaissances.

Le département est bien sûr présent pour aider les responsables des différents salons mais également pour chaque auteur qui fera une demande de distinction. La volonté commune est d'avoir des personnes capables de prendre en charge tout ou partie des tâches. Il y a aura certainement des évolutions à venir sur les sujets les plus prégnants.

Le nouveau règlement concernant l'obtention des distinctions FIAP rentrera en vigueur le 1er janvier 2026. Il est en place sur le site fédéral, avec un changement majeur : les quotas de photos ont fortement augmenté ainsi que le nombre de règles.

Le département reste à l'écoute des adhérents sur ce qui précède.

Biennales FIAP

Cette année 2025, Il y a eu la préparation des sélections suivantes pour la France :

- Biennales Jeunesse moins de 16 ans et de 16 à 25 ans : la France a pu grâce au travail de Danièle Pruvot et Mélanie Malfoy présenter 20 photos en Images Projetées dans chaque catégorie. Les règlements des biennales ont évolué et il est dorénavant obligatoire de détenir les exifs dan les fichiers déposés sur la plateforme de téléchargement afin de pouvoir participer. Les fichiers natifs, raw etc. sont maintenant obligatoires.
- Biennale Couleur Papier et Images Projetées avant les vacances d'Août. José Manuel souligne qu'il travaille étroitement avec tous les commissaires nationaux et tient à les remercier. La sélection des images projetées ne m'a pas posé problème nous sommes tombés d'accord avec le commissaire national, Maurice Maccari, mais celle de la série sur les 10 photos papier a été plus compliquée à gérer, notamment en raison des timings très courts. Faire la sélection, se mettre d'accord sur les choix et demander aux auteurs leurs images demande un temps important qui n'était pas disponible. La prochaine édition se fera plus collectivement et avec moins de précipitation.
- Il y aura à la fin de cette réunion, une sélection faite des 10 photos papier qui représenteront la France, sélection réalisée avec Jean Pierre Lopez, Commissaire National Nature Papier, et enfin une sélection via Zoom ces prochains jours avec Marie Sajous pour les images projetées, ceci afin de définir le choix des images à demander aux auteurs. La date butoir de dépôts des images est fixée au 15 novembre 2025, ce qui laisse peu de temps.

DÉPARTEMENT FORMATION

Christine présente le département qu'elle a repris depuis quelques mois et énonce quelques constats sur l'année passée :

- Manque de communication avec les formateurs
- Formations à distance non effectuées par absence de lien, ou problème technique
- Dépassement budgétaire dû à la prise en charge des absences pour maintien de la formation + prise en charge de la totalité des frais annexes
- Manque de communication régulière vers les adhérents et UR

En conséquence, plusieurs changements verront le jour cette saison pour une meilleure gestion :

- Évolutions techniques sur le site FPF
    - Mise en place de filtres pour cibler les formations que l'on souhaite
    - Automatisation de l'envoi de mail pour le suivi des inscriptions, des liens pour la formation, d'alerte pour les formations non complètes
- Demande de devis aux formateurs, en amont de la validation de la formation, pour tous frais annexes
- Mise en place d'un forfait maximum de prise en charge des frais annexes
- Toutes les formations prises en charge par le département devront être issues du catalogue

Dans les améliorations à venir, il y aura également un axe communication renforcé :

- Envoi chaque mois aux adhérents d'une news indiquant les formations disponibles + UR
- Une communication sur les salons via un questionnaire (mise en place au salon de Paris)
- Une diffusion sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook)
- Sondage / clubs / adhérents : mieux connaitre les attentes, donc formations mieux ciblées
- Possibles présentation via de courtes vidéos des formateurs

DÉPARTEMENT PARTENARIAT

En l'absence de Thierry Gomez Varona, Jean rappelle la relation importante qui doit être nourrie avec nos partenaires et que les avantages qui en sont issus sont aussi bien financier que matériels.

DÉPARTEMENT PUBLICATIONS

Danièle Pruvot prend la parole pour évoquer les activités du département publications.
Le département s'occupe prioritairement des publications Papier.

- La ***Lettre de la Fédé*** est l'organe d'information de la FPF. Merci à Fabienne Mondié qui se charge de demander les articles et les visuels : pas facile pour elle ! Le Comité de rédaction relit les textes proposés et les valide, ou pas parfois. *La Lettre* est envoyée par la Poste en octobre et janvier aux contacts-club, aux membres du CA et du CE et en avril à tous les adhérents. Elle est disponible sur le site de la FPF.

- Le ***Florilège*** : Dominique Gastaldi en est le responsable, c'est lui qui opère la sélection des photos et travaille en étroite collaboration avec le maquettiste. Karl Hecqufeuille a souhaité passer la main après de nombreuses années avec nous et c'est maintenant Frédéric Blanchard qui lui succède et qui a une microentreprise. Karl avait insisté sur le fait qu'il est nécessaire d'avoir un maquettiste qui soit aussi photographe. Frédéric, sorti de l'École Louis Lumière, est professionnel dans le domaine de la PAO.

  Je le remercie vivement d'avoir gardé le même tarif que Karl, c'est-à-dire le même depuis 2016 ! Grand merci à Dominique, à tous les commissaires nationaux, à Olivier Mühlhoff qui ont assuré la relecture du *Florilège* pendant l'été, relecture assurée aussi par Jean et moi-même. Ce travail estival a permis que l'impression ait pu commencer dès la dernière semaine d'août.

  L'entreprise Nord'Imprim a également maintenu ses prix : un grand merci ! C'est assez rare pour être souligné. De ce fait, le *Florilège* sera disponible sur le stand de la FPF au Salon de Paris et à Montier-en-Der.
  Attention : il est très important de songer aux souscriptions !

Rappel : 33 euros avec livraison chez le contact-club. Si demande de livraison à domicile, la souscription doit se faire via La Boutique et il y a les frais de port en sus.

- *France Photographie*
  Comme le *Florilège*, *France Photographie* est considéré comme une vitrine de la FPF. Là aussi nous avons changé de maquettiste et c'est Frédéric Blanchard qui en a la responsabilité. Il a accepté de garder le même tarif que Karl, en vigueur depuis 2016 ! Un tarif de professionnel-militant ! J'ajoute que Frédéric, comme Karl, se déplace pour assister à l'impression, c'est lui qui donne le BAT machine.
  La parole à Alain Pruvot, rédacteur en chef :
  Nous fêterons au printemps le 300e numéro de *France Photographie*, ce n'est pas rien ! C'est bien le magazine de VOS images, plébiscité par ses lecteurs mais aussi par tous ceux qui le découvrent sur les stands ; notamment apprécié pour la qualité de ses photos et de son contenu, pour la richesse de ses articles, pour la ligne ouverte et indépendante et pour sa mise en page sans oublier la qualité de l'impression. *France Photographie* continue son chemin grâce au travail bénévole de nos responsables de rubriques : Jean-Marc Fiancette pour l'Audiovisuel, Dominique Gastaldi pour l'analyse d'image, Mélanie Malfoy pour la Jeunesse, Agnès Vergnes pour les Expos et Alain Wittezaële pour les Distinctions. Grand merci à eux et à ceux et celles qui ont pris le relai : Yves Pernaudat pour la Bibliothèque et Claudine Costa-Pioch qui succède à José-Manuel Pirès-Dias avec le soutien de Daniel Lambert ! Grand merci bien sûr aux membres du Comité de rédaction !

  France Photographie a résisté à la Covid. Il continue sa route, et cela malgré l'absence de ressources publicitaires dédiées au magazine. Rappelons aussi que les livres présentés dans la Bibliothèque reviennent à la FPF et permettent de récompenser les lauréats de concours régionaux.
  Grâce aux relances effectuées par Danièle, auprès de nos adhérents dont nous publions les photos, nous parvenons à maintenir un nombre d'abonnements correct mais il faut faire mieux ! L'abonnement-club, OK, mais il n'est pas interdit de prendre soi-même un abonnement… militant.
  Je tiens à remercier ceux et celles qui offrent des abonnements à la faveur de leurs manifestations ainsi qu'aux lauréats régionaux. C'est essentiel pour la bonne santé financière du magazine.

- *Un mois un auteur* : Je tiens à excuser André Jacquart, indisponible aujourd'hui, qui est responsable de la rubrique. Dès à présent, il travaille à la préparation du numéro 100 pour le mois de novembre ! Déjà 100 éditions, ce n'est pas rien. Nous vous laissons la surprise de découvrir cette mouture spéciale. Grand merci à Stéphane Benhamou et à Jérôme Audoire pour la régularité de la parution ! C'est le 3ème vendredi du mois !

- Le dossier de presse : à l'automne dernier, Jean Saleilles, Marcel Boi et moi-même avons réalisé ce dossier. Il est destiné notamment à être offert à des responsables d'institutions qui vous accueillent. N'hésitez pas à le demander au siège de la FPF et il est téléchargeable sur le site de la FPF.

- Le département Publications, c'est aussi le livret du Festival Photographique de la Fédération.

RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE RÉGIONS

Jean ouvre la séance et remercie les présidents d' UR de l'accueillir pour leur faire part de son ressenti : « *Je perçois trop souvent le fossé qui semble séparer le CA des UR et pourtant, je vais le répéter, il y a dans le CA 7 ou 8 présidents ou anciens présidents d'UR. Rien ne vient de là-haut, du CA, tout est construit avec ce dernier et les présidents d'UR y sont représentés.*

Les « vous » en parlant du CA, que j'entends parfois, doivent être des « nous ». Vous savez que le système pyramidal qui a existé à une époque n'est pas ma méthode et j'utilise, depuis mon arrivée, la transversalité, même si, parfois, les décisions sont plus longues à prendre, mais je veux qu'elles soient discutées, partagées et élaborées ensemble.

Cette réunion au CISP que j'appelle le « cœur du réacteur » fédéral a pour but de connaître et passer le maximum d'infos sur le fonctionnement de la FPF. Nous sommes 68 à composer « ceux qui sont et font la FPF » et je veux encore une fois remercier tous ceux qui s'investissent. Je reprendrai donc quelques perspectives présentées ce matin et qui veulent mettre la Fédération dans une phase de modernité demandée par nos adhérents. »

Carte FPF dématérialisée : la question avait été posée il y a 6 mois au CA, pour évoluer et essayer de restreindre les coûts, et personne n'était prêt. Cette position a depuis évolué et la carte dématérialisée devrait être mise en œuvre à la rentrée prochaine 2026/2027 avec la possibilité, bien sûr, de l'imprimer pour celles et ceux qui souhaitent la présenter pour des accréditations ou autre facilité d'accès. Cette carte dématérialisée apportera des avantages auprès des partenaires. Tout cela est encore à bâtir et devrait faire l'objet de plus de précisions d'ici la fin de l'année.

Délégations régionales : la faisabilité d'une organisation fédérale avec des délégations régionales en lieu et place des UR. Les UR s'appelleraient désormais « délégations régionales » mais garderaient leur autonomie, la gestion de leurs finances comme maintenant et il y aura sûrement de très nombreux points encore à définir et auxquels le CA va s'attacher à répondre.

Cela dans le but d'être plus forts par rapport aux partenaires par exemple, mais pas seulement. Il n'y a pas de fossé entre la FPF et les UR, tout le monde est ensemble, et merci aux bénévoles qui font vivre la FPF. La délégation régionale doit être bien étudiée et il faut bien sûr qu'elle représente plus d'avantages que d'inconvénients.

Mais il y également aujourd'hui un problème légal : les UR n'ont pas d'adhérents, c'est la FPF qui en dispose. Ainsi un président d'UR et les membres du CA, et donc du bureau, sont élus, par des membres qui ne font pas partie de l'UR : il faut donc être conforme à la loi.

Vis-à-vis des partenaires comme des banques, pouvoir se présenter comme FPF est un avantage avec un poids national plutôt que seulement local.

Stéphane Benhamou a été mandaté par le CA pour consulter un avocat spécialiste afin d'étudier le mode opératoire, ainsi que les avantages et inconvénients en détail. Stéphane reviendra vers nous quand il aura plus de précisions, il nous présentera le sujet lors d'une réunion de présidents d'UR, si possible avant la fin de l'année.

Beaucoup de questions ont été évoquées à ce propos qui intègrent les craintes des unions régionales. Deux points positifs se dégagent : l'unanimité des présents souhaite un approfondissement du sujet. Jean rassure les présents en indiquant que cela ne se fera que si les avantages l'emportent sur les inconvénients.

Open dans les concours régionaux : Il a été décidé en CA la chose suivante :

- Gratuité la 1ère année, c'est-à-dire pour cette saison 2025-2026
- Une contribution de 20€ lors de la 2è participation (pour toutes les compétitions régionales sélectives pour les nationaux). Cette somme perçue par les UR leur restera.
- Et, pour la 3ème participation, 40 €, c'est-à-dire obligation de prendre la carte FPF.

C'est bien la participation qui compte, même si les différentes participations ne se suivent pas forcément de façon continue dans le temps.

Questions diverses **:** Danièle relaye les questions posées à Dominique Gastaldi.

- Pierre Le Cabec veut savoir si un vice-président peut être trésorier : Oui, mais s'il remplace le président, il ne peut plus être trésorier sauf si c'est de façon temporaire.

- Newsletters : Dominique Gastaldi attire l'attention des PresUr car il a vu passer une Newsletter le jour 1, puis une autre deux jours après et une 3ème la même semaine. Dominique Gury confirme que le nombre de newsletters est bien limité par mois, à 100 000 destinataires. Or ce quota est vite atteint quand on fait des FIF qui partent vers 8000 personnes. Souhait des présidents : voir si on ne peut pas augmenter ce quota car on nous demande de communiquer, il faut donc qu'on en ait les moyens et il y a des grosses UR. La question sera posée dès demain en CA si on laisse tel quel ou si on augmente le quota. Pour limiter la taille des newsletters, il est recommandé d'envoyer un lien vers l'info qu'on veut transmettre, plutôt qu'une PJ qui alourdit l'ensemble et passe mal souvent.

- Gisèle Peyrot Chevry s'est occupée de chercher une entreprise qui pourrait fabriquer des boîtes d'archivage et des caisses de transport pour les photos 30x40 avec cadre. Il semble que peu d'UR soient intéressées par les caisses ; cependant, beaucoup le sont par les boîtes en polypropylène pour archiver ou envoyer les

photos de concours, et aussi par des cimaises. Cette entreprise étant dans les Ardennes, la région de James, ce dernier se propose de les rencontrer pour voir ce qu'ils peuvent faire, les tarifs, il apportera des exemples dans sa voiture… Il nous tiendra au courant. Question : est-ce que la FPF ne pourrait pas aussi être intéressée par ce genre de boîtes pour envoyer les expos de prestige. À voir dans l'avenir, répond Chantal Signoret Dussutour. Les expos de prestige ne seront plus tirées sur Dibond car cher et fragile et le seront maintenant sur PVC.

Salon de Paris - dernier rappel aux participants : utiliser l'invitation fournie par la FPF, plutôt que celle d'un magazine ou d'un fabricant de matériel. Les entrées sont comptabilisées, et si beaucoup viennent avec l'invitation FPF, cela donne encore plus de poids à celle-ci, et ce ne peut être que profitable pour l'audience et la place accordées lors des prochains salons. Merci d'inciter vos clubs et vos adhérents à utiliser le code FPF25.

Réunion du département compétitions

Des échanges ont eu lieu sur les modifications du Guide des Compétitions, ainsi que sur les modifications et améliorations apportées aux outils des compétitions. James a également expliqué son projet de choisir des juges proposés par les Unions Régionales pour juger le Super Challenge ; Enfin, Jean Pierre Lopez a évoqué son avenir de commissaire nature.

L'ordre du jour étant épuisé, la plénière se termine à 19h15 et est suivie du pot de l'amitié.